

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 27 Avril 2021

Extrait du registre des délibérations

n° 2021-04-27-02

Date de la convocation	22/04/2021
Convoqués : 23	
Présentes : 17	
Représentés : 02	
Absents : 04	
OBJET :	
Finances	
Budget principal	
2020	
Compte administratif	

L'an deux mil vingt et un, le vingt sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Vincent DAINE, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY ;

Étaient représentés : Monsieur Gérard LEROY par Maryse-Corinne ROSE, Monsieur Frédéric PINOIT par Madame Sonia DOUAY ;

Était absents : Monsieur Sébastien VILLAIN, Madame Marie-Hélène MARCEL, Madame Karine PAGEAU, Monsieur Paolo MARCELO, Madame Marylène FRANZ, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE ;

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Christine BOURDELLE PATRICE a été désignée, à l'unanimité, pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Pierre DURAND, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Christine BOURDELLE PATRICE pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	G	
		2 504 647,69		2 766 262,95
	Section d'investissement	B	H	
		1 681 981,68		2 036 629,47
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I	
	(si déficit)	0,00		348 104,42
	Report en section d'investissement (001)	D	J	
	(si déficit)	684 493,34		0,00
		=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	= G+H+I+J	
		4 851 122,61		5 150 996,84
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K	
		0,00		0,00
	Section d'investissement	F	L	
		101 013,49		75 083,18
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	
		101 013,49		75 083,18
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K	
		2 504 647,69		3 114 367,37
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L	
		2 447 488,41		2 111 712,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L	
		4 852 136,10		5 226 080,02

Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide : (16 votes pour)

- **D'adopter le compte administratif 2020**

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

